



GROUPE **SNI**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vers la fin des foyers : 130 logements meublés au cœur de la ville de Trappes-en-Yvelines pour accompagner les personnes en insertion

Jeudi 12 avril 2018 à 11H00
10 rue Bobby Sands
à Trappes-en-Yvelines (78)



© Hervé Abbadie
Maîtrise d'ouvrage : GTM Bâtiment
Maîtrise d'œuvre : CANALE 3 ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

Un projet social et urbain

L'ancien foyer de travailleurs migrants situé « rue Jean Zay » construit en 1969 proposait 300 chambres de petite surface organisées en 30 unités de vie réparties sur 2 bâtiments de quatre étages, avec sanitaires et cuisines à partager. Il vient d'être démoli et remplacé par la construction de deux résidences sociales offrant des studios confortables, meublés et équipés. Les chambres-foyers avec sanitaires et cuisine communs ont disparu. « **Les Alizés** » (165 studios) en lieu et place du foyer existant et la seconde résidence sociale « **Bobby Sands** » (130 studios). L'agence **Gérard de Cussac** a souhaité donner à ce projet un caractère urbain, en accord avec les formes de ce quartier en pleine mutation. Ainsi, la résidence est intégrée à un tissu urbain récemment rénové, au sein de nombreux programmes de logements neufs.

130 logements autonomes et meublés de 15 m² à 29 m²

Le bâtiment en **R+5** s'organise en trois cages distinctes, autour desquelles s'articulent des espaces verts pour créer un cœur d'îlot végétalisé. Les logements disposent d'une kitchenette et d'une salle d'eau privative avec douche, sanitaires et lavabo. Ils préservent l'intimité des personnes et permettent d'accueillir des publics hétérogènes.

Conventionnés à l'APL, ces logements sont soumis à une redevance comprenant loyer, charges intégrales (électricité, chauffage, eau) et prestations (mobilier, maintenance, blanchissage literie).

CONTACT
PRESSE

Chloé Saïlly-Marchand
Chargée de Communication
Tél : 01 40 61 42 41
Mobile : 06 34 61 78 32
42 rue Cambronne
75015 Paris
Mail : chloe.sailly-marchand@adoma.fr
www.adoma.fr





GROUPE **SNI**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chaque mois, le résident s'acquitte d'un « **reste à payer** » adapté à ses ressources et à sa situation familiale. Ainsi un résident percevant un des minima sociaux s'acquittera de **63,43 €** pour un studio de **17 m²** dont la redevance est de **405,79 €**.

Un public mixte en insertion

La résidence sociale « Bobby Sands » est destinée à accueillir prioritairement les anciens résidents du foyer d'origine, sans limitation de durée. Au 1er avril 2018, la résidence sociale « Bobby Sands » loge **142** résidents dont 110 hommes (77 %), 19 femmes (14 %) et 13 enfants (9 %).

Un accompagnement renforcé pour une insertion réussie

L'une des priorités d'Adoma est d'accompagner les résidents dans leurs démarches : accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé ... Au sein de la résidence, un accompagnement de proximité est proposé individuellement et collectivement. Des ateliers et des animations sont également prévus pour renforcer l'autonomie et favoriser l'insertion.

Le financement de l'opération

Adoma a pu réaliser ce projet nécessitant un investissement d'un montant de **8 039 935 €** (mobilier inclus) grâce au concours financier de ses partenaires, notamment l'État, la Région Ile-de-France, le Groupe Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignation et à l'apport de fonds propres d'Adoma.

Qu'est-ce qu'une résidence sociale ?

Les résidences sociales se composent de logements meublés (principalement des studios) destinés aux ménages de petite taille ayant des revenus limités ou des difficultés à se loger dans le parc immobilier traditionnel. Elle permet aux personnes d'engager un parcours résidentiel. C'est une solution **transitoire** dans l'attente d'un relogement dans le parc immobilier traditionnel. Elles ont donc vocation à accueillir des personnes pour de courtes périodes.

Adoma, une forte présence locale

La Direction territoriale Adoma des Yvelines présente une offre de **3 123 logements** avec **13** résidences sociales et **6** dispositifs hébergement et **6** foyers de travailleurs migrants dont 1 qui sera transformé en 2 résidences sociales en 2018 et offriront 290 logements autonomes.

Ainsi, en 2025, le parc Adoma sur le département des Yvelines sera uniquement constitué de logements autonomes.

Adoma

Adoma propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Adoma accueille partout en France plus de 78 000 personnes dans ses 400 résidences sociales, 167 foyers, 174 centres d'accueil des demandeurs d'asile, 33 pensions de famille, centres d'hébergement, logements d'urgence. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, elle inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat. Elle s'appuie sur près de 3 000 collaborateurs et s'est engagée dans un programme d'investissement de 3,4 milliards d'euros afin de remplacer ainsi les chambres en foyers restantes en logements autonomes (studios). A fin 2019, le parc de logements accompagnés comptera près de 60 % de logements autonomes.

En 2026, Adoma offrira 80 000 logements dont 66 000 studios et 26 000 places d'hébergement. Pour en savoir plus : www.adoma.fr

Le groupe SNI

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français avec plus de 345 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dont 259 000 logements sociaux et très sociaux, et 86 000 logements intermédiaires et libres. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété. Pour en savoir plus : www.groupe-sni.fr

CONTACT
PRESSE

Chloé SAILLY-MARCHAND
Chargée de Communication
Tél : 01 40 61 42 41
Mobile : 06 34 61 78 32
42 rue Cambronne
75015 Paris
Mail : chloe.sailly-marchand@adoma.fr
www.adoma.fr

